



RELOAD TOUR Quel bilan !

25 avril 2023

L'Accord RELOAD a été signé le 6 février dernier par votre syndicat **FO**. Une négociation hors normes et extrêmement longue, puisqu'elle a duré près de 600 jours !

Quelques fake news ont circulé sur ce sujet en interne mais aussi en externe, et ce, malgré nos très nombreuses communications au fil du temps de cette très lourde négociation.

Dans un premier temps nous avons mis une adresse mail spécifique à votre disposition pour répondre individuellement à vos interrogations.



Nos communications

Cette négociation nous l'avons mené, nous ne l'avons pas subi

En tant première Organisation Syndicale au sein d'Airbus Groupe, il nous a paru naturel et légitime de venir vous rencontrer sur chaque site du Groupe pour vous expliquer de vive-voix l'ensemble des thèmes de cet Accord historique et répondre à toutes vos questions. Le RELOAD TOUR est né !

Ainsi, ce sont près de 4000 salariés, syndiqués ou non, qui sont venus à la rencontre de nos négociateurs **FO, preuve de l'intérêt que vous avez porté à cette initiative.**

Merci à tous pour votre accueil, votre écoute, votre intérêt,...et si vous avez encore besoin d'aide, n'hésitez pas à solliciter vos représentants locaux.



En quelques points...

CLASSIFICATION (Nouveau Dispositif Conventionnel)

- Accord relatif à la mise en œuvre dans Airbus de la Classification du 01/04/2022
- Mise en place le 1^{er} janvier 2024 (NDC)
- Diffusion des fiches emploi mi février 2023 avec 10 mois d'avance sur NDC
- Formation de 40 Référents Classification (Diplômés) CCPM Certificat de Compétences Professionnelles de la Métallurgie
- Mise en place d'une Commission Paritaire de Suivi

SANTÉ PRÉVOYANCE

- Accord « Santé Prévoyance » du 25 février 2022
- Augmentation du budget de 20%
- Harmonisation vers le haut de la Prévoyance (cadre / non-cadre)

CONGÉ

- 6^{ème} semaine de congés payés pour tous, dès l'embauche
- 12 jours pour « raisons familiales »
- 1 semaine supplémentaire pour l'Accueil de l'enfant

DURÉE du TRAVAIL

- Augmentation collective de la Durée de travail à 214 jours pour les Cadres (intégration dans le salaire de +3j)
- Sanctuarisation de la Semaine 52 pour tous les salariés du Groupe
- Annualisation du temps de travail (Heures supplémentaires neutralisation maladie + CP familiaux) + Accords d'entreprise.
- CET en demi-journées (CET Court Terme uniquement)

CET

- Disparition du CET 5^{ème} semaine
- Création du CET Court Terme (30 jours)
- Création CET Long Terme pour remplacer le CET Fin de carrière utilisable tout au long de la carrière

FIN DE CARRIÈRE

- Nouveau thème d'Accord de RELOAD revendiqué par FO
- Temps partiel fin de carrière

RÉMUNÉRATION

- Pas d'emploi en dessous de la classe 3 dans Airbus
- Revalorisation du mini de 1740€ à 1875€ mensuel
- Prime Cadre mini 8,33% (13^{ème} mois) en décembre
- Nouveaux montants Prime d'ancienneté
- Prime d'ancienneté cadre mensualisée (y compris ADS)

PRECO - PERO

- Revalorisation de l'abondement à 80% (au lieu de 40%), plafond 600€
- Cotisation PASS 2

NOTRE LIGNE ROUGE :

Le maintien des droits acquis en temps ou en argent

JOURNÉE 2023



MEAULTE

PARIS le BOURGET
ELANCOURT



MONTOIR

NANTES



ROCHEFORT



TOULOUSE

LABEGE

MARIGNANE

- 01 février Montoir de Bretagne
- 02 février Nantes
- 13 février Toulouse
- 06 mars Toulouse
- 14 mars Rochefort
- 21 mars Méaulte
- 30 mars Marignane
- 04 avril Elancourt
- 11 avril ADS Toulouse
- 18 avril Mérignac
- 20 avril Paris Le Bourget



www.fo-airbus.fr



FO Airbus